

23] 34-1\*) - Marché de gré à gré à passer avec le SIEGEFOM pour la construction d'un groupe scolaire de 16 classes ( 8 classes Garçons et 8 classes Filles) au Chaudron ( Terrain RAMASSAMY )

pour que Le Maître donne l'écriture du rapport.

Mesdemoiselles, Messieurs et Chers Collègues,

Le adjudication qui a été lancée le 4 Juillet 1968 pour la construction d'un Groupe Scolaire de 16 classes et de 2 logements de fonction sur le terrain RAMASSAMY au CHAUDRON, a été avérée infructueuse.

La SIEGEFOM contactée par nos Architectes, MM. LEJEUNE et ROYER accepterait d'abaisser sa première offre concernant les lots n° 1, 2, 3 et 5 et de réaliser ces travaux pour un montant de 54.972.307 Francs CFA

Je vous demande donc, Mesdemoiselles et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à passer avec cette Société un marché de gré à gré sur les bases suivantes:

Montant global et totalitaire ..... 54.972.307 F.CFA  
se décomposant comme suit:

- LOT N° 1 - Terrassement, gros œuvre,  
clôture et adduction d'eau  
(non comprise le plateau  
E.P.S. qui fait l'objet d'un  
marché séparé ..... 43.002.200

Report ..... 43.092.920

- LOT N° 2 - Menuiserie bois et fer...	5.602.000
- LOT N° 3 - Plomberie - Sanitaire ..	2.892.587
- LOT N° 4 - Peinture - Vitrerie .....	3.584.134

54.972.307 F.C.A

( le lot n° 4 " ELECTRICITE" fait l'objet d'un accord avec l'Entreprise SAUMIER-DUVAL, pour un montant de Fra CFA 388.640).

#### FINANCEMENT :

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré:

##### - EN RECHETTES :

- Subvention de l'Education Nationale .....	44.500.000
- Emprunt à contracter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPÉRATION ECONOMIQUE:	
- 16 classes à 783.000 = 12.528.000	
- 2 logements à 666.000 = 1.332.000	<u>13.860.000</u>

Total des recettes ..... 58.360.000

##### - EN DEPENSES :

- Montant du marché S.E.G.E.P.O.M. 54.972.307	
- Honoraires de l'Architecte .....	2.370.000
- Lot N° 4 "ELECTRICITE" .....	<u>388.640</u>
Reliquat disponible .....	<u>57.730.947</u>

Le montant du marché S.E.G.E.P.O.M. 54.972.307  
les honoraires de l'Architecte ..... 2.370.000  
Le montant du lot N° 4 "ELECTRICITE" ..... 388.640 57.730.947  
Le montant du lot N° 4 "ELECTRICITE" ..... 388.640 57.730.947

Le montant du lot N° 4 "ELECTRICITE" ..... 388.640 57.730.947

Le montant du lot N° 4 "ELECTRICITE" ..... 388.640 57.730.947

Le montant du lot N° 4 "ELECTRICITE" ..... 388.640 57.730.947

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix

Adopté à l'unanimité.

.../...

23 | 14\*-2) - MARCHÉ DE GRÉ A GRÉ A JOUERSON AVEC LIBERTÉ  
S.P.C. N° 20.04

Le Maire donne lecture du rapport.

Le Maire donne lecture du rapport.  
Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Madame, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,  
Comme exposé dans le dossier précédent, l'adjudication lancée le 4 Juillet 1959 pour la construction du Groupe Scolaire du CHAUDRON n'a pas été remportée. Cependant, ce groupe qui devait être érigé au prix de 1.500.000 F.F. a été vendu à la Société P.G.C., au prix de 1.000.000 F.F. veux de nous donner votre accord.

Le G.E.C.E.P. a été construit par nos ARCHITECTES, nous voulons que ce bâtiment soit destiné à l'école primaire cette même école, un bâtiment de 400 à 450 pour la construction du poste d'Education Physique prévu pour ce Groupe Scolaire.

Le devis dressé par le G.E.C.E.P. s'élève à 1.071.000 F.F.

La financement de ces travaux serait ainsi assuré :

- Participation du Service Départemental  
de la Jeunesse et des Sports

55 % ..... 588.550 F.F. 588.550 F.F.

- Participation Communale

15 % ..... 160.650 F.F. 160.650 F.F.

**TOTAL 100 % ..... 749.200 F.F.**

Cette participation communale de 15 % sera inscrite au Budget Primitif de 1960, au chapitre 903.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

23/ 14\*-2) - Demande de subvention à adresser au Service départemental de la JEUNESSE ET DES SPORTS pour les travaux de construction d'opérations E.P.C. au CHAUPRON (Terrain RAMABARRY)

Le Maire donne lecture du rapport.

- Marché de gré à gré passé avec	
avec la S.E.G.E.F.O.M. pour	
les lots n° 1, 2, 3 et 5 ..... 54.972.307	
- Honoraires d'Archite etc ..... 2.370.000	
- Lot N° 4 " ELECTRICITE"	
( attribué à l'Entreprise SAUNIER-	
DUVAL) ..... 388.640	
<b>Cout total de l'opération ..... 57.730.947 Frs</b>	

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré:

- Subvention de l'Education Nationale..	44.500.000
- Emprunt à contracter auprès de la	
CAISSE CENTRALE de COOPERA-	
TION ECONOMIQUE ( 16 clas-	
ses et 2 édifices) ..... 13.860.000	
<b>Total du financement .....</b>	<b>58.360.000 Frs</b>
<b>- d'où une différence de .....</b>	<b>629.053 Frs.</b>

Cette différence de 629.053 Frs CFA permettrait à la Commune de couvrir partiellement quelques frais accessoires, notamment d'aménagement du terrain, etc... qui restent à sa charge.

Je vous demande donc, Messdemoiselles et Messieurs, de m'autoriser à solliciter auprès de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE un emprunt de la somme de 13.860.000 Frs CFA aux conditions de cet Etablissement.

Je mets la question aux voix.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande également de m'autoriser à solliciter de la JEUNESSE et des SPORTS une subvention pour la réalisation du Plateau E.P.S. de ce Groupe Sociaire du CHAUDRON ( Terrain RAMASSAMY). les travaux en cause s'élèvent, suivant devis établi par le S.E.G.E.P.O.M. à la somme de 2.371.304 Frs CFA sur lesquels :

- la participation du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS	serait de 85 %, soit .....	2.015.000
- et la participation communale de 15 %, soit .....		<u>355.000</u>
TOTAL 100 % ....		<u>2.371.304</u>

Je mettrai la question aux voix.

Le Conseil Municipal,

Après débat,

et à l'unanimité,

Autorise le Maire à solliciter du Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS une subvention de 2.015.000 Frs CFA pour les travaux de construction d'un Plateau d'Education Physique au Groupe Sociaire du CHAUDRON.